

IV.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1895.



NOTE PRÉLIMINAIRE.



Le projet de Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1895 s'élève à 18,942,847 francs, chiffre proposé pour l'exercice 1894, amendements compris (voir *Documents parlementaires* n°s 6 et 14 de la session 1893-1894).

Certaines modifications devront vraisemblablement y être apportées, lorsque les besoins de l'exercice 1895 seront mieux connus.



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut:

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1893, à la somme de dix-huit millions neuf cent quarante-deux mille huit cent quarante-sept francs (18,942,847 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Lacken, le 22 février 1894.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

JULES LE JEUNE.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
CHAPITRE I ^{er} . ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre	21,000 »	509,400	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	429,000 »		
3	Matériel.	50,000 »		
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques	2,000 »		
5	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger	6,500 »		
CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE.				
6	Cour de cassation. Personnel	275,620 »	5,872,550	
7	— Matériel. — Indemnités pour frais de greffe.	7,200 »		
8	Cours d'appel. Personnel	1,097,590 »		
9	— Matériel. — Indemnités pour frais de greffe	43,500 »		
10	Tribunaux de première instance et de commerce. — Personnel.	2,505,940 »		
11	— — Indemnités pour frais de greffe.			
	Indemnités pour dépenses accidentelles	108,000 »		
12	Justices de paix et tribunaux de police. — Personnel	1,736,700 »		
13	— — Indemnités pour frais de greffe.	118,000 »		
CHAPITRE III. JUSTICE MILITAIRE.				
14	Cour militaire. Personnel. — Indemnités pour le service de l'auditorial général, ainsi que pour celui des audiences	10,400 »		72,730
15	— Matériel	1,300 »		
16	Auditeurs militaires et anciens prévôts. — Indemnités pour le service des auditorats, ainsi que pour celui des audiences	47,700 »		
17	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière	4,330 »		
CHAPITRE IV. FRAIS DE JUSTICE.				
18	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais des communications téléphoniques. (<i>Crédit non limitatif</i>) (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion.	1,500,000 »	1,516,930	
19	Traitements des exécuteurs des arrêtés criminels.	4,650 »		
20	— des préposés à la conduite des voitures cellulaires.	12,300 »		
A REPORTER . . . fr.			7,971,430	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT.fr.		7,971,430 .
	CHAPITRE V.		
	PALAIS DE JUSTICE.		
21	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre	107,000 .	107,000 .
	CHAPITRE VI.		
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.		
22	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du <i>Moniteur</i> .	16,500 .	
23	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires	525,000 .	
24	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1793; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation	7,700 .	508,200 .
25	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique.	11,000 .	
26	Traitements et indemnités d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois	8,000 .	
	CHAPITRE VII.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
27	Pensions civiles (payement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	15,000 .	
28	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	9,000 .	
29	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus.	2,500 .	30,500
30	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus	4,000 .	
	A REPORTER.fr.		8,477,130 .

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.		8,477,130 »
	CHAPITRE VIII.		
	CULTES.		
31	Clergé supérieur du culte catholique	281,400 »	
32	Clergé inférieur du culte catholique	4,542,570 »	
33	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'ameublement des églises	500,000 »	
34	Culte protestant et anglican (<i>Personnel</i>)	81,500 »	
35	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	10,000 »	5,280,470 »
36	Culte israélite (<i>Personnel</i>).	17,000 »	
37	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.	1,000 »	
38	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite	10,000 »	
39	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	16,000 »	
40	Secours pour les ministres des cultes	30,000 »	
	CHAPITRE IX.		
	BIENFAISANCE.		
	SECTION 1 ^{re} . — <i>Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>		
41	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État	1,656,000 »	
42	Subsides a) : 1° à accorder extraordinairement à des communes, à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 3° pour secours aux victimes de l'ophtalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre; 4° pour secours à des aliénés indigents; — b) pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés.	150,000 »	
43	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles	12,000 »	2,912,947 »
44	Publication d'un recueil d'actes de fondation de bourses d'études	2,000 »	
	A REPORTER . . . fr.	1,800,000 »	16,679,547 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	1,800,000 "	10,679,547 "
	SECTION 2. — <i>Écoles de bienfaisance de l'État.</i>		
45	Écoles de bienfaisance de l'État — Personnel, y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés desdits établissements . . .	450,000 "	
46	Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel	652,947 "	
47	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État	25,000 "	
48	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance	5,000 "	
	CHAPITRE X		
	PRISONS.		
49	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfèrement de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation	845,000 "	
50	Salaires des détenus.	160,000 "	
51	Confection et frais d'habillement des surveillants	20,800 "	
52	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés. . . .	10,000 "	
53	Traitements des fonctionnaires et employés	1,015,400 "	2,217,300 "
54	Indemnité de logement de certains fonctionnaires et employés.	28,100 "	
55	Frais d'impression et de bureau	10,000 "	
56	Patronage des condamnés libérés	20,000 "	
57	Mobilier. Achat, confection et entretien. — Bâtimens. Menus travaux d'entretien et achat de matériaux et ingrédients pour les ouvrages à confier aux détenus. — Loyer d'immeubles	110,000 "	
	CHAPITRE XI.		
	FRAIS DE POLICE.		
58	Mesures de sûreté publique	15,000 "	15,000 "
	A REPORTER. . . . fr.		18,911,847 "

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT.fr.		18,911,847 »
	CHAPITRE XII.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
59	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département	22,000 »	31,000 »
60	Dépenses imprévues non libellées au Budget et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux. Secours aux anciens agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse	9,000 »	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.fr.		18,942,847 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 22 février 1894.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,
JULES LE JEUNE.

Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

pour l'exercice 1895.



BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																																																																
		CHAPITRE I ^{er} .																																																																																																																																
		ADMINISTRATION CENTRALE.																																																																																																																																
1	»	Traitement du Ministre																																																																																																																																
2	»	— des fonctionnaires, employés et gens de service																																																																																																																																
		PERSONNEL.																																																																																																																																
		<table><tr><th rowspan="2">NOMBRE d'agents.</th><th colspan="2">Traitement assigné à chaque grade ou emploi.</th><th rowspan="2">MONTANT de la dépense.</th><th rowspan="2">OBSERVATIONS.</th></tr><tr><th>MINIMUM.</th><th>MAXIMUM.</th></tr></table>				NOMBRE d'agents.	Traitement assigné à chaque grade ou emploi.		MONTANT de la dépense.	OBSERVATIONS.	MINIMUM.	MAXIMUM.																																																																																																																						
NOMBRE d'agents.	Traitement assigné à chaque grade ou emploi.		MONTANT de la dépense.	OBSERVATIONS.																																																																																																																														
	MINIMUM.	MAXIMUM.																																																																																																																																
		<table><tr><td>Secrétaire général</td><td>»</td><td>10,000</td><td>»</td><td></td></tr><tr><td>Directeurs généraux</td><td>4</td><td>9,000</td><td>10,000</td><td>37,000</td></tr><tr><td>Inspecteur général (1).</td><td>1</td><td>7,000</td><td>8,000</td><td>9,000</td></tr><tr><td>Directeurs</td><td>8</td><td>7,000</td><td>8,000</td><td>56,500</td></tr><tr><td>Inspecteur (2)</td><td>1</td><td>5,500</td><td>6,500</td><td>7,000</td></tr><tr><td>Chefs de division</td><td>12</td><td>5,500</td><td>6,500</td><td>68,500</td></tr><tr><td>Contrôleur</td><td>1</td><td>4,000</td><td>5,000</td><td>4,000</td></tr><tr><td>Chefs de bureau.</td><td>15</td><td>4,000</td><td>5,000</td><td>58,000</td></tr><tr><td>Sous-chefs de bureau</td><td>15</td><td>3,100</td><td>3,800</td><td>48,000</td></tr><tr><td>Commis de 1^{re} classe</td><td>17</td><td>2,600</td><td>3,000</td><td>46,000</td></tr><tr><td>— 2^e —</td><td>14</td><td>2,100</td><td>2,500</td><td>31,400</td></tr><tr><td>— 3^e —</td><td>8</td><td>1,400</td><td>2,000</td><td>13,800</td></tr><tr><td>— expéditeur</td><td>1</td><td>»</td><td>»</td><td>2,500</td></tr><tr><td>— expéditionnaires</td><td>6</td><td>1,200</td><td>2,000</td><td>9,000</td></tr><tr><td>— classeurs</td><td>4</td><td>1,200</td><td>2,000</td><td>4,800</td></tr><tr><td>Attachés</td><td>1</td><td>»</td><td>»</td><td>»</td></tr><tr><td>Huissier audencier.</td><td>1</td><td>1,800</td><td>2,500</td><td>2,700</td></tr><tr><td>— de salle</td><td>1</td><td>1,400</td><td>2,400</td><td>2,600</td></tr><tr><td>Messagers.</td><td>9</td><td>1,000</td><td>2,000</td><td>16,150</td></tr><tr><td>Garde-mobilier</td><td>1</td><td>1,000</td><td>2,000</td><td>2,000</td></tr><tr><td>Concierges</td><td>2</td><td>700</td><td>1,400</td><td>2,800</td></tr><tr><td>Boute-feux</td><td>1</td><td>700</td><td>1,300</td><td>1,250</td></tr><tr><td>Nettoyeuses</td><td>5</td><td>500</td><td>1,000</td><td>4,100</td></tr><tr><td>Emplois vacants, augmentations éventuelles, travaux extraord.</td><td>»</td><td>»</td><td>»</td><td>3,000</td></tr><tr><td colspan="2">TOTAL.</td><td>126</td><td></td><td>429,900</td></tr></table>				Secrétaire général	»	10,000	»		Directeurs généraux	4	9,000	10,000	37,000	Inspecteur général (1).	1	7,000	8,000	9,000	Directeurs	8	7,000	8,000	56,500	Inspecteur (2)	1	5,500	6,500	7,000	Chefs de division	12	5,500	6,500	68,500	Contrôleur	1	4,000	5,000	4,000	Chefs de bureau.	15	4,000	5,000	58,000	Sous-chefs de bureau	15	3,100	3,800	48,000	Commis de 1 ^{re} classe	17	2,600	3,000	46,000	— 2 ^e —	14	2,100	2,500	31,400	— 3 ^e —	8	1,400	2,000	13,800	— expéditeur	1	»	»	2,500	— expéditionnaires	6	1,200	2,000	9,000	— classeurs	4	1,200	2,000	4,800	Attachés	1	»	»	»	Huissier audencier.	1	1,800	2,500	2,700	— de salle	1	1,400	2,400	2,600	Messagers.	9	1,000	2,000	16,150	Garde-mobilier	1	1,000	2,000	2,000	Concierges	2	700	1,400	2,800	Boute-feux	1	700	1,300	1,250	Nettoyeuses	5	500	1,000	4,100	Emplois vacants, augmentations éventuelles, travaux extraord.	»	»	»	3,000	TOTAL.		126		429,900
Secrétaire général	»	10,000	»																																																																																																																															
Directeurs généraux	4	9,000	10,000	37,000																																																																																																																														
Inspecteur général (1).	1	7,000	8,000	9,000																																																																																																																														
Directeurs	8	7,000	8,000	56,500																																																																																																																														
Inspecteur (2)	1	5,500	6,500	7,000																																																																																																																														
Chefs de division	12	5,500	6,500	68,500																																																																																																																														
Contrôleur	1	4,000	5,000	4,000																																																																																																																														
Chefs de bureau.	15	4,000	5,000	58,000																																																																																																																														
Sous-chefs de bureau	15	3,100	3,800	48,000																																																																																																																														
Commis de 1 ^{re} classe	17	2,600	3,000	46,000																																																																																																																														
— 2 ^e —	14	2,100	2,500	31,400																																																																																																																														
— 3 ^e —	8	1,400	2,000	13,800																																																																																																																														
— expéditeur	1	»	»	2,500																																																																																																																														
— expéditionnaires	6	1,200	2,000	9,000																																																																																																																														
— classeurs	4	1,200	2,000	4,800																																																																																																																														
Attachés	1	»	»	»																																																																																																																														
Huissier audencier.	1	1,800	2,500	2,700																																																																																																																														
— de salle	1	1,400	2,400	2,600																																																																																																																														
Messagers.	9	1,000	2,000	16,150																																																																																																																														
Garde-mobilier	1	1,000	2,000	2,000																																																																																																																														
Concierges	2	700	1,400	2,800																																																																																																																														
Boute-feux	1	700	1,300	1,250																																																																																																																														
Nettoyeuses	5	500	1,000	4,100																																																																																																																														
Emplois vacants, augmentations éventuelles, travaux extraord.	»	»	»	3,000																																																																																																																														
TOTAL.		126		429,900																																																																																																																														
		A REPORTER. . . fr.																																																																																																																																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1894.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	,	,	21,000	21,000	"
429,900	429,900	,	,	429,900	427,896 57	
450,900	450,900	,	,	450,900	448,896 57	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
					REPORT. . . fr.	
»	»	BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT. — Travaux de codification des lois (<i>pour mémoire</i>).				
5	a.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, re- liures, etc.	27,000	»	50,000 »	
	b.	— Éclairage, chauffage de 97 foyers	41,500	»		
	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles	41,500	»		
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques				
5	»	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger				
		TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er} fr.				
CHAPITRE II.						
ORDRE JUDICIAIRE.						
COUR DE CASSATION. — <i>Personnel.</i>						
6	»	Premier président	1	16,000	16,000	275,620
		Président de chambre	4	13,000	13,000	
		Conseillers.	15	11,250	168,750	
		Procureur général	4	16,000	16,000	
		Avocats généraux	2	12,000	24,000	
		Greffier en chef	1	7500 à 8500	8,500	
		Greffiers adjoints.	2	4500 à 5500	10,000	
		Huissiers audienciers	6	750	4,500	
		Secrétaire du parquet	1	4500 à 5500	4,750	
		Commis	1	2000 à 3000	2,000	
		Messagers	5	1200 à 1800	(1) 6,120	
		Indemnités pour frais d'exécution de la loi du 30 juillet 1881	»	»	200	
Indemnité pour le service du cabinet du 1 ^{er} président.	»	»	300			
Indemnité accordée au greffier en chef (loi du 25 novembre 1889)	»	»	1,500			
		A REPORTER. . . fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1894.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
450,900	450,900	»	»	450,900	448,896 57	
»	»	»	»	»	8,552 45	
50,000	50,000		»	50,000	62,000 »	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,147 75	
6,500	6,500	»	»	6,500	6,764 50	
509,400	509,400	»	»	509,400	527,541 07	
275,620	275,620	»	»	275,620	275,911 57	
275,620	275,620	»	»	275,620	275,911 57	

(1) Application de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 30 mars 1881 à 2 messagers.

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		Matériel et menues dépenses de la Cour de cassation. — Indemnité pour frais de greffe.			
7	»	La Cour	»	5,000	7,200
		Le parquet.	»	1,600	
		Dépenses éventuelles	»	200	
		Indemnité pour frais de greffe	»	2,400	
		COURS D'APPEL. — Personnel.			
8	»	Premiers présidents	3	11,250	1,097,590
		Présidents de chambre	10	8,500	
		Conseillers.	76	7,500	
		Procureurs généraux.	3	11,250	
		Premiers avocats généraux.	3	8,500	
		Deuxièmes avocats généraux	11	8,000	
		Substituts des procureurs généraux	7	7,000	
		Greffiers en chef	3	7500 à 8500	
		Greffiers adjoints	21	4000 à 5000	
		Secrétaires des parquets	3	4500 à 5500	
		Commis.	15	1600 à 5200	
		Messagers	12	1200 à 1800	
		Huissiers audienciers	12	700	
		Concierges.	2	700 à 1400	
		Indemnités pour frais d'exécution de la loi du 30 juillet 1881.	»	6,000	
		Indemnités pour le service du cabinet des premiers pré- sidents	»	1,700	
		Indemnités à des personnes assumées en qualité de greffier	»	500	
		Indemnités accordées au greffier en chef de la cour d'appel de Liège (loi du 25 novembre 1889).	»	1,500	
		Matériel des Cours.			
9	»	Cour d'appel de Bruxelles	»	7,600	43,500
		— de Gand	»	5,900	
		— de Liège	»	7,200	
		Dépenses éventuelles	»	1,100	
		Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des Comptes.			
		Indemnité pour frais de greffe.	»	21,500	
A REPORTER. fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1894	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1893	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
275,620	275,620	»	»	275,620	273,914 57	
7,200	7,200	»	»	7,200	6,793 »	
1,097,590	1,097,590	»	»	1,095,640	1,088,500 45	
43,300	43,300	»	»	43,500	43,879 73	
1,423,710	1,423,710	»	»	1,421,760	1,413,084 73	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
10	a.	TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.			
		1 ^{re} CLASSE. — <i>Bruzelles, Gand, Liège et Anvers.</i> <i>Personnel.</i>			
			NOMBRE d'agents	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.
		Présidents	4	7500 à 8500	31,000
		Vice-présidents	12	6,500	78,000
		Juges d'instruction	17	6,250	106,250
		Juges	55	5,000	175,000
		Procureurs du Roi	4	7500 à 8500	31,000
		Substituts	22	5,000	110,000
		Greffiers	4	7500 à 8500	52,500
		Greffiers adjoints.	40	3200 à 4000	141,200
		Secrétaires des parquets.	4	5400 à 4400	16,120
		Commis.	22	1200 à 2800	55,000
		Huissiers audienciers	23	400	9,200
		Indemnités allouées aux greffiers des tribunaux de pre- mière instance de Gand et de Liège (loi du 23 no- vembre 1889)	"	"	4,000
		2 ^o CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Charleroi, Courtrai, Di- nant, Louvain, Mons, Namur, Nivelles, Tongres, Termonde, Tournai et Verviers. — Personnel.</i>			
		Présidents	13	7,000	91,000
		Vice-présidents	13	5,500	71,500
		Juges d'instruction	24	5,250	126,000
		Juges	47	4,500	211,500
		Procureurs du Roi	13	7,000	91,000
		Substituts	27	4,500	121,500
		Greffiers	15	6000 à 7000	85,000
		Greffiers adjoints.	53	3000 à 3800	187,800
		Secrétaires des parquets.	15	5200 à 4000	46,800
		Commis.	27	1200 à 2800	47,900
		Huissiers audienciers	48	500	14,400
		Indemnités allouées aux greffiers des tribunaux de pre- mière instance de Bruges, Charleroi, Dinant, Namur, Nivelles et Verviers (loi du 23 novembre 1889)	"	"	15,500
		3 ^e CLASSE. — <i>Audenarde, Furnes, Hasselt, Huy, Malines, Marche, Neufchâteau, Turnhout et Ypres.</i> — <i>Personnel.</i>			
		Présidents	9	6,000	54,000
		Juges d'instruction	9	4,750	42,750
		Juges	20	4,000	80,000
		Procureurs du Roi	9	6,000	54,000
		Substituts	9	4,000	36,000
		Greffiers	9	4500 à 5500	45,000
		Greffiers adjoints.	17	2800 à 3600	58,000
		A REPORTER.			569,750
					1,875,170

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CREDITS proposés POUR L'EXERCICE 1894.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1893.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,425,710	1,425,710	"	"	1,421,760	1,413,084 75	
1,425,710	1,425,710	"	"	1,421,760	1,413,084 75	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÈRE des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		REPORT. . . . fr.
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE. (suite).
	c.	Secrétaires des parquets 9 3000 à 3800 28,400
		Commis 9 1200 à 2800 14,820
		Huissiers audienciers 18 200 3,600
10		Indemnités accordées aux greffiers des tribunaux d'Audenarde, Hasselt et Neufchâteau (loi du 25 novembre 1889) » » 1,000
		Indemnités à des personnes assumées en qualité de greffiers. » » 200
		Greffiers de commerce à Anvers, Alost, Bruxelles, Gand, Liège, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, St-Nicolas, Tournai et Verviers 14 4,500 à 12,000 88,000
		Greffiers adjoints à Anvers et à Bruxelles 2 6000 à 7000 12,000
		Indemnités accordées aux greffiers du tribunal de commerce de Liège (loi du 25 novembre 1889) » » 3,000
11		Indemnités pour frais de greffe » » »
		JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE. — PERSONNEL.
		Juges de justices de paix de 1 ^{re} classe 15 7000 à 8000 93,500
		— — 2 ^e — 15 6000 à 7000 106,500
		— — 3 ^e — 59 5000 à 6000 223,000
		— — 4 ^e — 149 4000 à 5000 665,500
		Ancien juge de paix du canton de Wilryck supprimé. 1 3,000 3,000
		Greffiers de justices de paix de 1 ^{re} classe 12 4600 à 5000 59,100
		— — 2 ^e — 17 5800 à 4600 68,400
		— — 3 ^e — 40 5000 à 3800 158,000
		— — 4 ^e — 147 2200 à 2800 374,300
12		Indemnités allouées aux juges de paix de : Bruxelles, 1 ^{er} canton; St-Josse-len-Noode; Dour » » »
		Indemnités allouées en vertu de la même loi aux greffiers des justices de paix d'Ixelles; Wolverthem; Ypres, 2 ^e canton » » »
13		Indemnités pour frais de greffe » » »
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1894.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1893	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,423,710	1,423,710	"	"	1,421,760	1,413,084 73	
2,395,940	2,395,940	"	"	2,382,290	2,366,540	
198,000	198,000	"	"	198,000	213,418 20	
1,756,700	1,756,700	"	"	1,730,600	1,725,841 56	
118,000	118,000	"	"	118,000	109,487 68	
5,872,350	5,872,350	"	"	5,850,650	5,828,372 17	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA- des dévelop- pements.	Désignation des dépenses et services.
		CHAPITRE III. JUSTICE MILITAIRE.
		COUR MILITAIRE. — Personnel.
14	"	Auditeur général 1 8,500 8,500 " 19,400
		Substitut de l'auditeur général 1 6,500 6,500 "
		Indemnité pour le service de l'auditorat gé- néral ainsi que pour celui des audiences " " 2,600 "
		Messagers 1 1200 à 1800 1,800 "
		Matériel.
15	"	Matériel pour la Cour militaire " " 1,500 " 1,500
		AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.
16	"	Auditeurs provinciaux de 1 ^{re} classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège 4 6,000 24,000 "
		Auditeurs provinciaux de 2 ^e classe, à Bruges, Mons et Namur 5 5,000 15,000 "
		Auditeur adjoint à Anvers 1 4,000 4,000 "
		Anciens prévôts militaires 1 500 500 "
		Indemnité pour le service de l'auditorat ainsi que pour celui des audiences " " 4,200 "
17	"	Frais de bureau et indemnité pour feu et lu- mière dont jouissent les auditeurs 1 540 540 "
		2 550 1,100 "
		1 570 570 "
		1 600 600 "
		1 800 800 "
		1 720 720 "
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
		CHAPITRE IV. FRAIS DE JUSTICE.
18	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police . . . 1,467,000 "
	b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique 33,000 "
19	"	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels
20	"	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1894.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
19,400	19,400	»	»	19,400	19,390 »	
1,500	1,500	»	»	1,300	1,190 24	
47,700	47,700	»	»	49,450	47,445 31	
4,330	4,330	»	»	4,330	4,330 »	
72,750	72,750	»	»	74,480	72,353 55	
1,500,000	1,500,000	»	»	1,500,000	2,115,168 85	
4,650	4,650	»	»	4,650	3,550 08	
12,500	12,500	»	»	12,500	12,300 »	
1,516,950	1,516,950	»	»	1,516,950	2,131,018 93	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

N° 97.]	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																							
21	"	CHAPITRE V. PALAIS DE JUSTICE. Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de Justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de Justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre. TOTAL DU CHAPITRE V. fr.																							
22	"	CHAPITRE VI. PUBLICATIONS OFFICIELLES. Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du <i>Moniteur</i> . . . <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">NOMBRE D'AGENTS.</th><th style="text-align: center;">Appointements par an.</th><th style="text-align: center;">Montant de la dépense.</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 Directeur</td><td style="text-align: right;">8,000 "</td><td rowspan="8" style="vertical-align: middle; text-align: center;">16,500 ></td></tr> <tr> <td>1 Traducteur.</td><td style="text-align: right;">1,000 "</td></tr> <tr> <td>1 Commis de 1^{re} classe.</td><td style="text-align: right;">2,600 "</td></tr> <tr> <td>1 Vérificateur de la comptabilité</td><td style="text-align: right;">500 "</td></tr> <tr> <td>1 Comptable.</td><td style="text-align: right;">1,000 "</td></tr> <tr> <td>1 Commis.</td><td style="text-align: right;">1,900 "</td></tr> <tr> <td>1 Concierge</td><td style="text-align: right;">900 "</td></tr> <tr> <td>1 Encaisseur.</td><td style="text-align: right;">500 "</td></tr> <tr> <td>Augmentation éventuelle des traitements. Indemnités.</td><td style="text-align: right;">100 "</td><td></td></tr> </tbody> </table> Impression du <i>Recueil des lois</i>, du <i>Moniteur</i>, des <i>Annales parlementaires</i>, des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i>, et travaux accessoires Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de loi et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique Indemnités et traitements d'employés attachés à la Commission royale de la publication des anciennes lois TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.	NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.	1 Directeur	8,000 "	16,500 >	1 Traducteur.	1,000 "	1 Commis de 1 ^{re} classe.	2,600 "	1 Vérificateur de la comptabilité	500 "	1 Comptable.	1,000 "	1 Commis.	1,900 "	1 Concierge	900 "	1 Encaisseur.	500 "	Augmentation éventuelle des traitements. Indemnités.	100 "	
NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.																							
1 Directeur	8,000 "	16,500 >																							
1 Traducteur.	1,000 "																								
1 Commis de 1 ^{re} classe.	2,600 "																								
1 Vérificateur de la comptabilité	500 "																								
1 Comptable.	1,000 "																								
1 Commis.	1,900 "																								
1 Concierge	900 "																								
1 Encaisseur.	500 "																								
Augmentation éventuelle des traitements. Indemnités.	100 "																								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1894.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
407,000	407,000	»	»	407,000	104,892 85	
107,000	107,000	»	»	107,000	104,892 85	
16,500	16,500	»	»	16,500	15,459 92	
325,000	325,000	»	»	325,000	272,957 07	
7,700	7,700	»	»	7,700	8,750 »	
11,000	11,000	»	»	11,000	11,999 »	
8,000	8,000	»	»	8,000	6,999 75	
568,200	568,200	»	»	568,200	316,145 74	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
----------------------------	--	---------------------------------------

CHAPITRE VII.		
PENSIONS ET SECOURS.		
27	»	Pensions civiles. — Payement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre
28	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.
29	»	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.
30	»	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
CHAPITRE VIII.		
CULTES.		
<i>Culte catholique.</i>		
31	»	Clergé supérieur du culte catholique

CLERGÉ SUPÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.
Archevêque	1	21,000 »	21,000 »
Évêques	5	16,000 »	80,000 »
Frais de tournées et du secrétariat	»	»	21,600 »
Secrétaire d'archevêché	2	1,500 »	5,000 »
— d'évêché	1	1,000 »	1,000 »
Vicaires généraux	5	5,600 »	10,800 »
— —	10	5,200 »	32,000 »
Chanoines	20	2,400 »	48,000 »
—	52	2,000 »	64,000 »
	74		281,400 »

A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1894.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1893.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
15,000	15,000	»	»	15,000	11,402 73	
9,000	9,000	»	»	9,000	9,000 »	
2,500	2,500	»	»	2,500	2,466 »	
4,000	4,000	»	»	4,000	4,000 »	
30,500	30,500	»	»	30,500	26,868 75	
281,400	281,400	»	»	281,400	278,666 66	
281,400	281,400	»	»	281,400	278,666 66	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																			
		REPORT. . . fr.																																																																																			
		CHAPITRE VIII (SUITE).																																																																																			
32	»	Clergé inférieur du culte catholique																																																																																			
		<table><tr><th>CLERGÉ INFÉRIEUR.</th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>Appointements par an.</th><th>TOTAL des traitements.</th></tr><tr><td>Curés de 1^{re} classe</td><td>88</td><td>2,047 50</td><td>180,180 »</td></tr><tr><td>Curés de 2^e classe</td><td>19</td><td>1,600 »</td><td>50,400 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>38</td><td>1,500 »</td><td>57,000 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>86</td><td>1,565 »</td><td>117,590 »</td></tr><tr><td>Desservants</td><td>204</td><td>1,200 »</td><td>244,800 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>508</td><td>1,100 »</td><td>558,800 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>2,181</td><td>950 »</td><td>2,071,950 »</td></tr><tr><td>Chapelains</td><td>2</td><td>800 »</td><td>1,600 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>14</td><td>700 »</td><td>9,800 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>148</td><td>600 »</td><td>88,800 »</td></tr><tr><td>Vicaires</td><td>3</td><td>800 »</td><td>2,400 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>5</td><td>700 »</td><td>3,500 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>1,725</td><td>600 »</td><td>1,035,000 »</td></tr><tr><td>Coadjuteur</td><td>1</td><td>600 »</td><td>600 »</td></tr><tr><td>Desservants d'églises annexes et d'autres ser- vices reconnus par l'État. — Indemnités. .</td><td>»</td><td>»</td><td>16,500 »</td></tr><tr><td></td><td>5,022</td><td></td><td>4,418,720 »</td></tr></table>				CLERGÉ INFÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.	Curés de 1 ^{re} classe	88	2,047 50	180,180 »	Curés de 2 ^e classe	19	1,600 »	50,400 »	— —	38	1,500 »	57,000 »	— —	86	1,565 »	117,590 »	Desservants	204	1,200 »	244,800 »	— —	508	1,100 »	558,800 »	— —	2,181	950 »	2,071,950 »	Chapelains	2	800 »	1,600 »	— —	14	700 »	9,800 »	— —	148	600 »	88,800 »	Vicaires	3	800 »	2,400 »	— —	5	700 »	3,500 »	— —	1,725	600 »	1,035,000 »	Coadjuteur	1	600 »	600 »	Desservants d'églises annexes et d'autres ser- vices reconnus par l'État. — Indemnités. .	»	»	16,500 »		5,022		4,418,720 »												
CLERGÉ INFÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.																																																																																		
Curés de 1 ^{re} classe	88	2,047 50	180,180 »																																																																																		
Curés de 2 ^e classe	19	1,600 »	50,400 »																																																																																		
— —	38	1,500 »	57,000 »																																																																																		
— —	86	1,565 »	117,590 »																																																																																		
Desservants	204	1,200 »	244,800 »																																																																																		
— —	508	1,100 »	558,800 »																																																																																		
— —	2,181	950 »	2,071,950 »																																																																																		
Chapelains	2	800 »	1,600 »																																																																																		
— —	14	700 »	9,800 »																																																																																		
— —	148	600 »	88,800 »																																																																																		
Vicaires	3	800 »	2,400 »																																																																																		
— —	5	700 »	3,500 »																																																																																		
— —	1,725	600 »	1,035,000 »																																																																																		
Coadjuteur	1	600 »	600 »																																																																																		
Desservants d'églises annexes et d'autres ser- vices reconnus par l'État. — Indemnités. .	»	»	16,500 »																																																																																		
	5,022		4,418,720 »																																																																																		
33	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo et ameublement d'églises																																																																																			
		Culte protestant et anglican.																																																																																			
34	»	Traitements des pasteurs et employés																																																																																			
		<table><tr><th>PASTEURS ET EMPLOYÉS.</th><th>NOMBRE d'agents</th><th>Appointements par an</th><th>TOTAL des traitements.</th></tr><tr><td>Pasteurs</td><td>2</td><td>5,292 »</td><td>10,584 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>3</td><td>4,000 »</td><td>12,000 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>1</td><td>3,951 20</td><td>3,951 20</td></tr><tr><td>— —</td><td>2</td><td>3,528 »</td><td>7,056 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>1</td><td>3,000 »</td><td>3,000 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>8</td><td>2,400 »</td><td>19,200 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>5</td><td>2,280 »</td><td>11,400 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>1</td><td>1,900 »</td><td>1,900 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>1</td><td>1,500 »</td><td>1,500 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>2</td><td>1,200 »</td><td>2,400 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>1</td><td>1,000 »</td><td>1,000 »</td></tr><tr><td>Lecteur-chantre</td><td>1</td><td>1,008 »</td><td>1,008 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>1</td><td>762 »</td><td>762 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>3</td><td>480 »</td><td>1,440 »</td></tr><tr><td>Sacristain</td><td>1</td><td>504 »</td><td>504 »</td></tr><tr><td>Marguilliers.</td><td>2</td><td>258 »</td><td>516 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>7</td><td>252 »</td><td>1,764 »</td></tr><tr><td>Augmentations de traitement</td><td>»</td><td>»</td><td>1,534 80</td></tr><tr><td></td><td>42</td><td></td><td>81,500 »</td></tr></table>				PASTEURS ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents	Appointements par an	TOTAL des traitements.	Pasteurs	2	5,292 »	10,584 »	— —	3	4,000 »	12,000 »	— —	1	3,951 20	3,951 20	— —	2	3,528 »	7,056 »	— —	1	3,000 »	3,000 »	— —	8	2,400 »	19,200 »	— —	5	2,280 »	11,400 »	— —	1	1,900 »	1,900 »	— —	1	1,500 »	1,500 »	— —	2	1,200 »	2,400 »	— —	1	1,000 »	1,000 »	Lecteur-chantre	1	1,008 »	1,008 »	— —	1	762 »	762 »	— —	3	480 »	1,440 »	Sacristain	1	504 »	504 »	Marguilliers.	2	258 »	516 »	— —	7	252 »	1,764 »	Augmentations de traitement	»	»	1,534 80		42		81,500 »
PASTEURS ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents	Appointements par an	TOTAL des traitements.																																																																																		
Pasteurs	2	5,292 »	10,584 »																																																																																		
— —	3	4,000 »	12,000 »																																																																																		
— —	1	3,951 20	3,951 20																																																																																		
— —	2	3,528 »	7,056 »																																																																																		
— —	1	3,000 »	3,000 »																																																																																		
— —	8	2,400 »	19,200 »																																																																																		
— —	5	2,280 »	11,400 »																																																																																		
— —	1	1,900 »	1,900 »																																																																																		
— —	1	1,500 »	1,500 »																																																																																		
— —	2	1,200 »	2,400 »																																																																																		
— —	1	1,000 »	1,000 »																																																																																		
Lecteur-chantre	1	1,008 »	1,008 »																																																																																		
— —	1	762 »	762 »																																																																																		
— —	3	480 »	1,440 »																																																																																		
Sacristain	1	504 »	504 »																																																																																		
Marguilliers.	2	258 »	516 »																																																																																		
— —	7	252 »	1,764 »																																																																																		
Augmentations de traitement	»	»	1,534 80																																																																																		
	42		81,500 »																																																																																		
		A REPORTER. . . fr.																																																																																			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1894.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
281,400	281,400	»	»	281,400	278,666 66	
4,542,570	4,542,570	»	»	4,322,570	4,322,569 20	
500,000	500,000	»	»	500,000	500,000 »	
81,500	81,500	»	»	81,500	80,308 52	
5,205,470	5,205,470	»	»	5,185,470	5,181,544 38	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																												
		REPORT. . . fr.																																												
CHAPITRE VIII (SUITE).																																														
35	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses. <i>Culte israélite.</i>																																												
36	»	Traitements des ministres et employés <table><thead><tr><th>MINISTRES ET EMPLOYÉS.</th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>Appointements par an.</th><th>TOTAL des traitements.</th></tr></thead><tbody><tr><td>Grand rabbin</td><td>1</td><td>5,292 »</td><td>5,292 »</td></tr><tr><td>Ministres officiants-_.</td><td>1</td><td>2,250 »</td><td>2,250 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>1</td><td>2,000 »</td><td>2,000 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>2</td><td>1,500 »</td><td>3,000 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>1</td><td>1,300 »</td><td>1,300 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>1</td><td>1,200 »</td><td>1,200 »</td></tr><tr><td>— —</td><td>1</td><td>800 »</td><td>800 »</td></tr><tr><td>Secrétaire du consistoire.</td><td>1</td><td>800 »</td><td>800 »</td></tr><tr><td>Augmentations de traitement</td><td>.</td><td>»</td><td>358 »</td></tr><tr><td colspan="2"></td><td>9</td><td>17,000 »</td></tr></tbody></table>	MINISTRES ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.	Grand rabbin	1	5,292 »	5,292 »	Ministres officiants-_.	1	2,250 »	2,250 »	— —	1	2,000 »	2,000 »	— —	2	1,500 »	3,000 »	— —	1	1,300 »	1,300 »	— —	1	1,200 »	1,200 »	— —	1	800 »	800 »	Secrétaire du consistoire.	1	800 »	800 »	Augmentations de traitement	.	»	358 »			9	17,000 »
MINISTRES ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.																																											
Grand rabbin	1	5,292 »	5,292 »																																											
Ministres officiants-_.	1	2,250 »	2,250 »																																											
— —	1	2,000 »	2,000 »																																											
— —	2	1,500 »	3,000 »																																											
— —	1	1,300 »	1,300 »																																											
— —	1	1,200 »	1,200 »																																											
— —	1	800 »	800 »																																											
Secrétaire du consistoire.	1	800 »	800 »																																											
Augmentations de traitement	.	»	358 »																																											
		9	17,000 »																																											
37	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues																																												
38	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour constructions d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite. <i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>																																												
39	»	Pensions ecclésiastiques. — Payement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre																																												
40	»	Secours pour les ministres des cultes.																																												
TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . fr.																																														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1894.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,205,470	5,205,470	»	»	5,185,470	5,181,544 58	
10,000	10,000	»	»	10,000	10,000 »	
17,000	17,000	»	»	17,000	16,525 31	
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000 »	
10,000	10,000	»	»	10,000	10,000 »	
16,000	16,000	»	»	16,000	7,872 93	
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000 »	
5,289,470	5,289,470	»	»	5,269,470	5,250,942 62	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																																												
CHAPITRE IX.																																																																																																														
BIENFAISANCE.																																																																																																														
SECTION PREMIÈRE. — Établissements de bienfaisance et d'aliénés.																																																																																																														
41	"	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État.																																																																																																												
42	"	Subsides : a. 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hos- pices d'aliénés; 2° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 3° pour secours aux victimes de l'ophthalmie dite militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre; 4° pour secours à des aliénés indigents; b. pour con- struction et agrandissement d'asiles d'aliénés																																																																																																												
43	"	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établis- sements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection des dits asiles																																																																																																												
44	"	Publication d'un recueil d'actes de fondation de bourses d'études																																																																																																												
SECTION DEUXIÈME. — Écoles de bienfaisance de l'État.																																																																																																														
45	"	Écoles de bienfaisance de l'État. — <i>Personnel</i> (y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés desdits établissements).																																																																																																												
		<table><tr><th>PERSONNEL.</th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>APPOINTEMENTS par an.</th><th>MONTANT de la dépense.</th></tr><tr><td>Secrétaires des comités d'inspection et de surveillance</td><td>2</td><td>"</td><td>5,500</td></tr><tr><td>Directeurs</td><td>5</td><td>5,000 - 8,000</td><td>28,500</td></tr><tr><td>Aumôniers catholiques</td><td>5</td><td>2,200 - 5,200</td><td>13,500</td></tr><tr><td>— adjoints</td><td>1</td><td>1,400 - 1,800</td><td>1,600</td></tr><tr><td>Médecins principaux</td><td>5</td><td>2,200 - 2,600</td><td>12,200</td></tr><tr><td>— adjoints</td><td>1</td><td>1,200 - 1,800</td><td>1,600</td></tr><tr><td>Instituteurs principaux</td><td>9</td><td>2,200 - 5,100</td><td>23,500</td></tr><tr><td>— adjoints</td><td>12</td><td>1,600 - 2,100</td><td>19,550</td></tr><tr><td>Agents-comptables</td><td>5</td><td>5,100 - 5,700</td><td>16,200</td></tr><tr><td>Commis de 1^{re} classe</td><td>2</td><td>2,100 - 2,600</td><td>5,100</td></tr><tr><td>— de 2^e classe</td><td>4</td><td>1,600 - 2,100</td><td>7,700</td></tr><tr><td>— de 3^e classe</td><td>10</td><td>1,200 - 1,600</td><td>13,600</td></tr><tr><td>Magasiniers</td><td>5</td><td>1,600 - 2,100</td><td>8,500</td></tr><tr><td>Surveillantes religieuses</td><td>24</td><td>"</td><td>17,000</td></tr><tr><td>Surveillants en chef</td><td>12</td><td>1,800 - 2,600</td><td>26,200</td></tr><tr><td>Surveillants de 1^{re}, 2^e et 3^e classe</td><td>117</td><td>1,100 - 1,750</td><td>159,166</td></tr><tr><td>Professeur d'agriculture</td><td>1</td><td>"</td><td>600</td></tr><tr><td>Maîtres de musique</td><td>2</td><td>"</td><td>1,850</td></tr><tr><td>Organistes, chantres, acolytes</td><td>2</td><td>"</td><td>575</td></tr><tr><td>Aumôniers protestants et israélites</td><td>"</td><td>"</td><td>"</td></tr><tr><td>Chevrons aux surveillants</td><td>"</td><td>"</td><td>"</td></tr><tr><td>Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités, etc.)</td><td>"</td><td>"</td><td>950</td></tr><tr><td>Indemnités et tantièmes</td><td>"</td><td>"</td><td>"</td></tr><tr><td>Frais de route et de séjour</td><td>"</td><td>"</td><td>10,000</td></tr><tr><td>Gages des portiers, des infirmiers, des autres agents de la ferme, et salaire des boulangers, des chefs d'ateliers et journaliers</td><td>"</td><td>"</td><td>56,809</td></tr><tr><td></td><td>224</td><td></td><td>430,000</td></tr></table>	PERSONNEL.	NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS par an.	MONTANT de la dépense.	Secrétaires des comités d'inspection et de surveillance	2	"	5,500	Directeurs	5	5,000 - 8,000	28,500	Aumôniers catholiques	5	2,200 - 5,200	13,500	— adjoints	1	1,400 - 1,800	1,600	Médecins principaux	5	2,200 - 2,600	12,200	— adjoints	1	1,200 - 1,800	1,600	Instituteurs principaux	9	2,200 - 5,100	23,500	— adjoints	12	1,600 - 2,100	19,550	Agents-comptables	5	5,100 - 5,700	16,200	Commis de 1 ^{re} classe	2	2,100 - 2,600	5,100	— de 2 ^e classe	4	1,600 - 2,100	7,700	— de 3 ^e classe	10	1,200 - 1,600	13,600	Magasiniers	5	1,600 - 2,100	8,500	Surveillantes religieuses	24	"	17,000	Surveillants en chef	12	1,800 - 2,600	26,200	Surveillants de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	117	1,100 - 1,750	159,166	Professeur d'agriculture	1	"	600	Maîtres de musique	2	"	1,850	Organistes, chantres, acolytes	2	"	575	Aumôniers protestants et israélites	"	"	"	Chevrons aux surveillants	"	"	"	Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités, etc.)	"	"	950	Indemnités et tantièmes	"	"	"	Frais de route et de séjour	"	"	10,000	Gages des portiers, des infirmiers, des autres agents de la ferme, et salaire des boulangers, des chefs d'ateliers et journaliers	"	"	56,809		224		430,000
PERSONNEL.	NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS par an.	MONTANT de la dépense.																																																																																																											
Secrétaires des comités d'inspection et de surveillance	2	"	5,500																																																																																																											
Directeurs	5	5,000 - 8,000	28,500																																																																																																											
Aumôniers catholiques	5	2,200 - 5,200	13,500																																																																																																											
— adjoints	1	1,400 - 1,800	1,600																																																																																																											
Médecins principaux	5	2,200 - 2,600	12,200																																																																																																											
— adjoints	1	1,200 - 1,800	1,600																																																																																																											
Instituteurs principaux	9	2,200 - 5,100	23,500																																																																																																											
— adjoints	12	1,600 - 2,100	19,550																																																																																																											
Agents-comptables	5	5,100 - 5,700	16,200																																																																																																											
Commis de 1 ^{re} classe	2	2,100 - 2,600	5,100																																																																																																											
— de 2 ^e classe	4	1,600 - 2,100	7,700																																																																																																											
— de 3 ^e classe	10	1,200 - 1,600	13,600																																																																																																											
Magasiniers	5	1,600 - 2,100	8,500																																																																																																											
Surveillantes religieuses	24	"	17,000																																																																																																											
Surveillants en chef	12	1,800 - 2,600	26,200																																																																																																											
Surveillants de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	117	1,100 - 1,750	159,166																																																																																																											
Professeur d'agriculture	1	"	600																																																																																																											
Maîtres de musique	2	"	1,850																																																																																																											
Organistes, chantres, acolytes	2	"	575																																																																																																											
Aumôniers protestants et israélites	"	"	"																																																																																																											
Chevrons aux surveillants	"	"	"																																																																																																											
Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités, etc.)	"	"	950																																																																																																											
Indemnités et tantièmes	"	"	"																																																																																																											
Frais de route et de séjour	"	"	10,000																																																																																																											
Gages des portiers, des infirmiers, des autres agents de la ferme, et salaire des boulangers, des chefs d'ateliers et journaliers	"	"	56,809																																																																																																											
	224		430,000																																																																																																											
46	"	Écoles de bienfaisance de l'État. — <i>Matériel</i>																																																																																																												
A REPORTER. fr.																																																																																																														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1894.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,656,000	1,656,000	»	»	1,457,500	1,559,999 76	
130,000	130,000	»	»	130,000	162,387 02	
12,000	12,000	»	»	12,000	12,500 »	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,947 »	
430,000	430,000	»	»	402,000		
					859,197 47	
652,947	652,947	»	»	706,500		
2,882,947	2,882,947	»	»	2,690,000	2,596,031 25	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																			
		REPORT. . . . fr.																																																																			
47	»	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État																																																																			
48	»	Commission royales des patronages et de la protection de l'enfance																																																																			
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.																																																																			
		CHAPITRE X.																																																																			
		PRISONS.																																																																			
		SECTION PREMIÈRE. — Service économique.																																																																			
49	»	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfèrement de certains détenus par correspondance ordinaire et frais de voyage de leurs gardiens — Articles de consommation et de transformation																																																																			
50	»	Salaires des détenus																																																																			
51	»	Confection et frais d'habillement des surveillants.																																																																			
52	»	Frais de voyage des membres des commissions, ainsi que des fonctionnaires et employés. . .																																																																			
53	»	Traitements des fonctionnaires et employés																																																																			
		PERSONNEL.																																																																			
		<table><tr><th rowspan="2">DÉSIGNATION DES EMPLOIS</th><th rowspan="2">NOMBRE d'agents.</th><th colspan="2">TRAITEMENTS.</th><th rowspan="2">TOTAL des traitements.</th></tr><tr><th>Minimum</th><th>Maximum.</th></tr><tr><td>Secrétaires des Commissions administratives . . .</td><td>3</td><td>2,200</td><td>2,800</td><td>8,600</td></tr><tr><td>— de la Commission d'examen</td><td>1</td><td>1,000</td><td>1,000</td><td>1,000</td></tr><tr><td>Directeurs</td><td>29</td><td>2,200</td><td>6,000</td><td>120,600 »</td></tr><tr><td>— adjoints</td><td>5</td><td>2,200</td><td>2,800</td><td>16,100 »</td></tr><tr><td>Aumôniers catholiques</td><td>29</td><td>700</td><td>2,600</td><td>46,700 »</td></tr><tr><td>— adjoints.</td><td>6</td><td>1,400</td><td>1,800</td><td>10,600 »</td></tr><tr><td>Médecins</td><td>26</td><td>500</td><td>2,600</td><td>30,400 »</td></tr><tr><td>— adjoints</td><td>4</td><td>1,600</td><td>1,900</td><td>7,600 »</td></tr><tr><td>— aliénistes</td><td>5</td><td>1,500</td><td>2,500</td><td>6,500 »</td></tr><tr><td>Instituteurs</td><td>15</td><td>1,400</td><td>2,600</td><td>31,200 »</td></tr><tr><td>— adjoints</td><td>4</td><td>1,400</td><td>1,700</td><td>7,100 »</td></tr><tr><td>A REPORTER. . .</td><td>125</td><td></td><td>fr.</td><td>286,400 »</td></tr></table>	DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.		TOTAL des traitements.	Minimum	Maximum.	Secrétaires des Commissions administratives . . .	3	2,200	2,800	8,600	— de la Commission d'examen	1	1,000	1,000	1,000	Directeurs	29	2,200	6,000	120,600 »	— adjoints	5	2,200	2,800	16,100 »	Aumôniers catholiques	29	700	2,600	46,700 »	— adjoints.	6	1,400	1,800	10,600 »	Médecins	26	500	2,600	30,400 »	— adjoints	4	1,600	1,900	7,600 »	— aliénistes	5	1,500	2,500	6,500 »	Instituteurs	15	1,400	2,600	31,200 »	— adjoints	4	1,400	1,700	7,100 »	A REPORTER. . .	125		fr.	286,400 »
DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.			TOTAL des traitements.																																																																
		Minimum	Maximum.																																																																		
Secrétaires des Commissions administratives . . .	3	2,200	2,800	8,600																																																																	
— de la Commission d'examen	1	1,000	1,000	1,000																																																																	
Directeurs	29	2,200	6,000	120,600 »																																																																	
— adjoints	5	2,200	2,800	16,100 »																																																																	
Aumôniers catholiques	29	700	2,600	46,700 »																																																																	
— adjoints.	6	1,400	1,800	10,600 »																																																																	
Médecins	26	500	2,600	30,400 »																																																																	
— adjoints	4	1,600	1,900	7,600 »																																																																	
— aliénistes	5	1,500	2,500	6,500 »																																																																	
Instituteurs	15	1,400	2,600	31,200 »																																																																	
— adjoints	4	1,400	1,700	7,100 »																																																																	
A REPORTER. . .	125		fr.	286,400 »																																																																	
		A REPORTER. . . fr.																																																																			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1894.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1893.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
2,882,947	2,882,947	»	»	2,690,000	2,596,051 25	
25,000	25,000	»	»	21,000	14,000 »	
5,000	5,000	»	»	»	»	
2,912,947	2,912,947	»	»	2,711,000	2,610,051 25	
843,000	843,000	»	»	850,000	1,009,972 58	
160,000	160,000	»	»	160,000	151,053 09	
20,800	20,800	»	»	20,000	20,692 29	
10,000	10,000	»	»	10,000	11,481 63	
1,013,400	1,013,400	»	»	997,650	968,855 94	
2,049,200	2,049,200	»	»	2,057,650	2,102,055 55	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			
		PERSONNEL (suite).			
		DÉSIGNATION DES EMPLOIS.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS. Minimum. Maximum.	TOTAL des traitements.
		REPORT.	125	fr.	286,400 »
		Instituteurs-lecteurs	1	550 550	450 »
		Comptables	5	2,600 5,200	9,500 »
		Commis de 1 ^{re} classe.	12	2,500 2,900	52,000 »
		— de 2 ^e — (comptables).	24	1,900 2,500	51,800 »
		— de 2 ^e —	16	1,600 2,000	28,500 »
		— de 5 ^e — (comptables).	2	1,500 1,800	3,600 »
		— de 5 ^e —	20	1,200 1,500	25,650 »
		Magasiniers	3	1,600 2,000	6,500 »
		Surveillantes religieuses	75	675 800	51,100 »
		— laïques	7	700 700	4,900 »
		Chefs-surveillants	11	1,800 2,200	23,600 »
		Surveillants de 1 ^{re} , 2 ^e et 5 ^e classe.	524	1,100 1,450	440,506 »
		Surveillants spéciaux	10	1,400 1,800	17,400 »
		Commissionnaires	15	250 1,000	8,350 »
		Barbiers	19	125 1,000	7,000 »
		Organistes. — Chantres. — Acolytes	58	40 400	7,920 »
		Aumôniers protestants et israélites	25	240 456	6,208 »
		Contremaitres	3	2,200 2,500	7,800 »
		Chevrons aux surveillants	»	72 144	11,880 »
		Dépenses imprévues (Remplacement provisoire d'agents malades, secours en cas de maladie, indemnités, etc.)	»	» »	3,786 »
		Allocation supplémentaire destinée à créer de nou- veaux emplois dans diverses prisons	»	» »	10,750 »
		TOTAL.	749	fr.	1,015,400 »
54	»	Indemnité de logement à certains fonctionnaires et employés			
55	»	Frais d'impression et de bureau			
		A REPORTER. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1894.	DIFFÉRENCES.		CREDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DEPENSES de L'EXERCICE 1892.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,049,200	2,049,200	»	»	2,057,650	2,162,055 55	
28,100	28,100	»	»	28,100	27,450 »	
10,000	10,000	»	»	10,000	8,603 96	
2,087,500	2,087,500	»	»	2,075,750	2,198,109 29	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
56	»	Patronage des condamnés libérés
57	»	Mobilier Achat, confection et entretien Bâtiments Menus travaux d'entretien et achat de matériaux et ingrédients pour les ouvrages à confier aux détenus. — Loyer d'immeubles . .
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
		CHAPITRE XI.
		FRAIS DE POLICE.
58	»	Mesures de sûreté publique.
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
		CHAPITRE XII.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.
59	»	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département
60	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux. Secours aux anciens agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DÉVELOPPEMENTS. - DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1894.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,087,300	2,087,300	»	»	2,075,750	2,108,109 20	
20,000	20,000	»	»	16,500	12,500 »	
110,000	110,000	»	»	110,000	127,999 54	
2,217,300	2,217,300	»	»	2,202,250	2,558,008 85	
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000 »	
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000 »	
22,000	22,000	»	»	22,000	20,238 22	
9,000	9,000	»	»	9,000	14,804 80	
31,000	31,000	»	»	31,000	55,043 02	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i> —♦—	
I.	Administration centrale.
II.	Ordre judiciaire
III.	Justice militaire
IV.	Frais de justice
V.	Palais de justice
VI.	Publications officielles
VII.	Pensions et secours
VIII.	Cultes
IX.	Bienfaisance
X.	Prisons
XI.	Frais de police
XII.	Dépenses imprévues
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1894.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DEPENSES de L'EXERCICE 1892.	Observation.
		Augmentation.	Diminution.			
509,400 »	509,400 »	»	»	509,400 »	527,341 07	
5,872,550 »	5,872,350 »	»	»	5,850,650 »	5,828,372 17	
72,730 »	72,730 »	»	»	74,480 »	72,353 55	
1,516,950 »	1,516,950 »	»	»	1,516,950 »	2,131,018 93	
107,000 »	107,000 »	»	»	107,000 »	104,892 85	
368,200 »	368,200 »	»	»	368,200 »	316,145 74	
30,500 »	30,500 »	»	»	30,500 »	26,868 73	
5,289,470 »	5,289,470 »	»	»	5,269,470 »	5,256,942 62	
2,912,947 »	2,912,947 »	»	»	2,711,000 »	2,610,031 25	
2,217,500 »	2,217,500 »	»	»	2,202,250 »	2,338,608 83	
15,000 »	15,000 »	»	»	15,000 »	15,000 »	
31,000 »	31,000 »	»	»	31,000 »	35,043 02	
18,942,847 »	18,942,847 »	»	»	18,685,900 »	19,262,618 76	

(134)